

# Journée du Management Juridique



Newsletter n°3  
2 juin 2014

PRIX DE  
L'INNOVATION

RELATION CLIENT AVOCATS  
DIRECTIONS JURIDIQUES

PRIX DE  
L'INNOVATION

EN MANAGEMENT JURIDIQUE

## LA CITATION DU MOIS

« Faire simple peut être plus difficile que de faire compliqué. Il faut travailler dur pour mettre ses idées au clair et faire simple. Mais ça vaut le coup en fin de compte parce que lorsque vous y parvenez, vous pouvez déplacer des montagnes. ». Steve Jobs

**RENDEZ VOUS  
LE 24 JUIN 2014**

[www.journeemanagementjuridique.com](http://www.journeemanagementjuridique.com)

## EDITO

### Et si votre direction juridique se tournait vers le digital pour se transformer ?

**L**es applications de la révolution numérique ont rapidement conquis les entreprises jusqu'aux directions juridiques qui se dotent dorénavant d'outils modernes tant pour communiquer avec leurs équipes que pour dialoguer avec leurs clients internes.

C'est ainsi que l'on observe des innovations dans les modes de fonctionnement lors de la création de réseaux sociaux spécifiques dédiés aux juristes. Mais les juristes utilisent également, lorsqu'ils existent, les réseaux sociaux de l'entreprise pour atteindre leurs clients internes de manière efficace. A terme nous verrons peut être se créer des postes de community manager au sein des directions juridiques les plus en avance sur leur temps...

Lors de [la Journée du management juridique](#) du 24 juin, une table ronde sera spécialement dédiée au numérique pour faire le point sur ce sujet en constante évolution. [Inscrivez vous dès maintenant](#)

Retrouvez également dans cette newsletter, les interviews des directions juridiques d'Armines et Leroy Merlin, candidats au [prix de l'innovation en management juridique](#), qui grâce à leurs projets innovants ont permis de valoriser l'image et le travail du juriste au sein de l'entreprise. Pour finir, vous pourrez découvrir le projet du cabinet Clairmont Avocats qui en s'adressant à des startups ne pouvez qu'innover !

Alors n'oubliez pas d'aller voter pour le [prix de l'innovation en management juridique](#) mais aussi pour le [prix de l'innovation en relation-client](#). Les candidats comptent sur vous !

Bonne lecture,

**L'équipe du Village de la Justice**

## SOMMAIRE

EDITO

CITATION DU MOIS

COMMENT LE DIGITAL BOULEVERSE LE  
MANAGEMENT DES DIRECTIONS  
JURIDIQUES ?

AMÉLIORER LA DIFFUSION DE LA CULTURE  
JURIDIQUE : DEUX PROJETS LAURÉATS

QUAND LES CABINETS D'AVOCATS  
INNOVENT : UNE OFFRE POUR  
ACCOMPAGNER LES STARTUPS

PROGRAMME

Suivez l'élaboration de la journée du  
management et du Prix de l'innovation



# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)

## Comment le digital bouleverse le management des directions juridiques ?

Cette année la [2<sup>ème</sup> table ronde de la 4<sup>ème</sup> journée du management juridique](#) portera sur les transformations du management des directions juridiques lié au digital et à la fameuse génération Y. Les nouvelles technologies ont bouleversé la manière d'appréhender et d'échanger l'information au sein des entreprises, ce qui n'est pas sans incidence sur les directions juridiques qui comme les autres services de l'entreprise doivent se repenser pour s'adapter à cette transformation. Nouveaux outils pour communiquer, nouvelle organisation du travail, nouveaux usages et profils de juriste sont autant d'éléments que le directeur juridique doit appréhender pour un management optimal de son service.

Cette table ronde vous propose de répondre aux questions suivantes avec **Stéphanie Fougou, directrice juridique groupe Vallourec, membre du cercle Montesquieu, membre du bureau de l'AFJE - vice-présidente, Philippe Ginestié, Associé Senior du cabinet Ginestié Magellan Paley-Vincent et Eric Pellier, Cabinet Juristeam :**

- Comment exploiter ces outils vis-à-vis des clients internes dans une optique de diffusion de la culture juridique ?
- Ces nouveaux outils constituent-ils une source d'opportunité pour repenser l'organisation des équipes en mode collaboratif ?
- Comment manager les digital natives qui forment la génération Y ?

Autant de questions auxquelles cette table ronde apportera des réponses. La révolution digitale dans les directions juridiques est en marche. Elles sont de plus en plus nombreuses à se doter de nouveaux outils tant pour communiquer et répondre aux clients internes que pour travailler en équipe au sein de leur service, mais aussi à réfléchir au management des ressources humaines.

C'est dans cette optique que la direction juridique d'Eurodisney, candidate au Prix de l'innovation en management juridique 2013 a mis en place une plateforme informatique (Sharepoint) collaborative pour gérer, archiver, partager l'information et diffuser la culture juridique à la fois pour et entre les membres de la direction juridique (accès réservé) et pour les autres directions ou divisions de l'entreprise (accès public). Cet outil accessible du poste de travail via Intranet avait pour objectif d'organiser et gérer le fonds documentaire et le savoir juridique de l'entreprise, préserver et sécuriser leur archivage, garantir l'intégrité et la confidentialité des données, partager et rendre accessible le fonds documentaire et le sa-

voir juridique et de disposer d'un système de recherche de l'information via un outil informatique efficient. Et le pari est réussi puisque grâce à la mise en place de cet outil, rendue possible par l'utilisation des technologies, la direction juridique d'Eurodisney a gagné en efficacité et en motivation, son image dans l'entreprise s'est améliorée grâce à la diffusion de la culture juridique de l'entreprise. En effet, la centralisation organisée du fonds documentaire et de la production juridique en « un lieu virtuel unique » a permis une circulation facilitée, fluide et sécurisée de l'information juridique (contrats-types, avis juridiques, newsletters, supports de formation, FAQ, procédures internes, liste de contacts etc).

C'est aussi le cas de la direction juridique d'Atos, également candidate au Prix en 2013, qui présentait son « Transformation Program » avec un volet Knowledge Management qui se déploie au travers du réseau social interne « Law Net » qui est un formidable outil de partage des connaissances, des meilleures pratiques et des documents standards du Groupe.

Cette année aussi les candidats au prix n'ont pas manqué d'imagination. A travers leurs innovations, on voit toute l'importance prise par le digital et les transformations qu'il permet ou induit au sein des directions juridiques. C'est la cas de la direction juridique de Dell qui a mis en place un projet global pour améliorer la communication entre les juristes et avec les opérationnels, notamment grâce à un réseau social interne ou encore de celle de Hewlett-Packard qui a créé une interface unique entre les juristes et les commerciaux.

Mais au delà des outils et du travail collaboratif permis par l'ère digitale, c'est aussi le management des ressources humaines qui est remis en question avec l'arrivée sur le marché du travail de la génération Y. Les technologies bouleversent les usages et les tendances existants, entraînant de ce fait des nouvelles habitudes et exigences de la part des salariés dans l'entreprise. Comme tous les services de l'entreprise, la direction juridique doit apprendre à manager des juristes issus de la génération Y et bientôt des digital natives... « *Recherchant avant tout l'épanouissement dans leur condition de travail et dans leur quotidien, les personnes issues a génération Y ne sont pas intéressés par un plan de carrière figé mais aiment qu'on leur offre des perspectives* » nous explique Eric Pellier du Cabinet Juristeam.

Il n'est pas facile de trouver le bon équilibre mais grâce au digital, ce sont des nombreuses perspectives de changement et d'évolution dans l'organisation du travail qui s'offrent aux directions juridiques !

# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)

## Améliorer la diffusion de la culture juridique : deux projets lauréats

Dans cette troisième newsletter, nous vous présentons deux projets qui, de façons très différentes, permettent à la direction juridique de sensibiliser les clients internes aux risques juridiques grâce à l'utilisation d'outils adaptés à la culture de l'entreprise. Sélectionnés pour le Prix de l'innovation en management juridique 2014, Benjamin Basseur, Directeur Juridique, Leroy Merlin et Véronique Chapuis, Directrice Juridique, Armines, reviennent ici sur leur innovation.



### Armines, des outils pour objectiver les négociations stratégiques sur des patrimoines immatériels.

La direction juridique d'Armines a mis en place des clefs et des outils pour objectiver les négociations stratégiques sur des patrimoines immatériels, réduire les temps de négociations et faciliter les débats tout en prenant en compte les intérêts légitimes des partenaires. Interview de Véronique Chapuis, Directrice Juridique, Armines.

- Quelle innovation avez vous mis en place pour objectiver les négociations stratégiques sur des patrimoines immatériels ?

L'innovation que j'ai mise en place au sein de la direction juridique d'Armines comporte **3 volets** : un référentiel, trois outils et une méthode.

- Le **référentiel**, est l'échelle des TRL (Technology Readiness Level) créée à l'origine pour le spatial, pour représenter les paliers de la vie d'une invention, de sa genèse jusqu'à l'industrialisation du produit. Le dérivé de cette échelle pour des enjeux de recherche scientifique et industrielle présente l'intérêt d'identifier le niveau de maturité d'une innovation. L'avantage pour les juristes de pouvoir matérialiser son degré de maturité sur cette échelle pour par exemple, étayer le choix d'application de tel ou tel règlement français ou européen. L'idée est d'avoir une base de représentation synthétique qui permet autant à un dirigeant, un chef de projet, un scientifique qu'un juriste, de positionner ses problématiques. C'est un outil qui permet de révéler la stratégie en identifiant le chemin parcouru et restant à parcourir.

- **Les 3 outils** :

- **l'arbre généalogique de technologies** : cet arbre part d'un contrat, d'un brevet ou d'un autre droit de propriété intellectuelle pour représenter la vie juridique d'une innovation et préciser le champs des droits et obligations au gré des années. C'est un visuel compréhensible autant par des opérationnels que par des juristes, outil de pilotage et de stratégie interne comme externe.

- **un tableau de répartition des connaissances** : dans les accords de consortium ou les laboratoires communs, au niveau national, européen ou international, il y a de nombreuses difficultés de négociations résultant de la concentration des parties sur des mots généraux tels que connaissances antérieures, propres et nouvelles. Il y avait donc un enjeu important à avoir cet outil pour baser les négociations sur les objets scientifiques ou techniques à naître, afin de permettre aux partenaires d'objectiver leurs demandes en matière de droits de propriété, d'exploitation et de besoins de licences, en fonction de leurs liens de dépendance autant technique que juridique.

Cet outil permet donc d'objectiver les négociations, de remettre les partenaires dans leur perspective stratégique et de sortir d'une méthode de négociation consommatrice de temps car séparant les opérationnels des juristes.

- **un schéma interactif** : c'est un schéma construit en mode brique de Lego pour avoir une représentation synthétique des différents composants majeurs des objets scientifiques et techniques afin d'isoler les patrimoines immatériels qui y sont attachés et de déterminer les droits qui peuvent en découler.

Une méthode : elle permet de synthétiser les relations pour donner une vision des flux et des droits entre les partenaires en fonction des phrases du projet de recherche. Cette méthode permet d'avoir un support lisible par des scientifiques,



# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)

des opérationnels et par des juristes tout en offrant un visuel au manager pour savoir quels sont les tenants et les aboutissants d'un projet tant sur les plans stratégique que juridique.

## **- Pourquoi cette innovation permet-elle de gagner du temps dans les négociations avec les partenaires ?**

Elle permet de gagner du temps car elle remet en perspective les problématiques par rapport aux enjeux de chaque partenaire. Le fabricant de film plastique, par exemple, n'a pas les mêmes enjeux et attentes en matière d'innovation que le fabricant de céréales pour film plastique. Quand on exprime des généralités, tout le monde veut préserver son patrimoine initial et posséder l'innovation qui en découle, alors que quand vous objectivez avec les outils que je viens de vous décrire, les partenaires adaptent plus facilement leurs demandes à leurs vrais besoins. Le temps de négociations est ainsi réduit parce qu'on arrive à remettre en perspective les termes du contrat avec les enjeux et les attentes de chacun.

## **- En quoi ces méthodes facilitent-elles le dialogue avec les scientifiques et les ingénieurs ?**

C'est une innovation qui facilite le dialogue parce que d'une part, elle va inciter les scientifiques à vulgariser et synthétiser en mettant en brique de Lego les composants et les données de sortie d'une recherche, qu'elles soient des innovations nouvelles ou des améliorations apportées à une innovation existante. D'autre part, chaque juriste va pouvoir associer, à chaque brique, les droits de propriété intellectuelle, les licences et les engagements qui existent ou découlent du projet. Le dialogue est facilité grâce à cette base synthétisée compréhensible par tout le monde : le juriste va comprendre les briques de Lego et le scientifique va comprendre où et comment les droits de propriété intellectuelle et d'exploitation vont se positionner et interagir.

## **- Faut-il encourager l'innovation dans les directions juridiques ?**

La réponse est oui, trois fois oui parce que je crois que les directions juridiques innoveront depuis longtemps pour faire plus vite, pour être encore plus réactive, pour apporter plus de sécurité aux entreprises, pour s'adapter aux évolutions du droit, à l'apparition du droit souple dans un contexte international mouvant... Elles le font mais elles n'en ont pas forcément encore conscience ou elles n'osent pas communiquer dessus.

Donc l'intérêt d'encourager l'innovation est d'abord de générer de la Reconnaissance, et de se rapprocher de ce qui existe déjà dans les pays anglo-saxons, à savoir la reconnaissance de la science juridique, de l'innovation juridique. Pour finir, la mondialisation des problématiques juridiques et la standardisation des flux doivent véritablement pousser les directions juridiques à innover. Quand vous êtes à la tête d'une direction juridique qui travaille avec des opérationnels intervenant partout dans le monde, vous ne pouvez doubler ou tripler le nombre de juristes. Il y a un point d'équilibre à trouver entre ce nombre et la valeur ajoutée que les juristes peuvent apporter à l'entreprise. Pousser les directions juridiques à innover doit leur permettre de trouver ce point d'équilibre et donc de mieux se mettre en valeur au sein de leur entreprise.

[Regardez la vidéo interview de la direction juridique d'Armines et votez pour son projet](#)

# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)



## **Leroy Merlin, innover sur la posture du juriste et sa place dans l'entreprise.**

Après un travail sur la posture du juriste, la direction juridique a mis en place différents outils de communication pour améliorer la transversalité et la diffusion de la culture juridique ainsi que la diffusion de la culture du risque dans l'entreprise. Interview de Benjamin Brasseur, Directeur Juridique, Leroy Merlin.

### **Comment votre innovation permet-elle de favoriser la prévention des risques ?**

Tout d'abord, permettez moi de rappeler que notre innovation porte sur un travail managérial autour de la «**posture du juriste**», savoir la construction et surtout la mise en oeuvre d'une définition commune et partagée par tous les membres de l'équipe (manager ou non) de ce qu'est «LE juriste d'entreprise chez LEROY MERLIN».

Dans le cadre de notre participation au «prix de l'innovation en management juridique», nous avons souhaité illustrer les effets de cette «posture» à travers deux items que sont la «communication» (intra et extra direction juridique) et le regard innovant que cette posture nous offre sur des sujets pourtant historiques comme les délégations de pouvoirs, sujet dont tout le monde pense avoir, à tort, fait le tour...

Pour revenir à votre question, je répondrai simplement qu'en donnant une autre dimension au juriste dans sa «posture», au sein comme à l'extérieur de l'entreprise, nous changeons notre propre regard sur nos ambitions, notre rôle, notre plus value.

Le regard de nos clients suit mécaniquement... notre positionnement dans l'entreprise change... et c'est évidemment la prévention du risque qui en sort gagnante !

### **Quelle a été l'implication de votre équipe dans la mise en place de votre innovation ?**

Totale.

Plus que nécessaire, la participation de l'équipe était un préalable, un incontournable.

Les décalages passent par un partage du «sens» mais aussi et surtout par une «appropriation» profonde des attendus. Par ailleurs, ces «attendus» sont d'autant plus riches et motivants qu'ils sont construits à plusieurs ! Ensemble on va plus loin...

Il y a eu des étapes clefs dans notre travail sur la posture du juriste.

Une démarche dénommée «rayonnons» a notamment consisté à identifier les interlocuteurs, services, partenaires potentiels avec lesquels nous avons intérêt à échanger ; Ce dans l'optique de mieux connaître l'autre, de s'en «nourrir»... mais aussi de «donner», de «diffuser» du juridique.

Les cibles identifiées, nous avons ensuite travaillé les «moyens» de rayonner... et nous nous sommes mis en mouvement !

Une seconde étape clef a consisté en un travail historique et prospectif sur les évolutions du métier.

Cette démarche a été réalisée avec Christophe Collard et Christophe Roquilly, deux enseignants chercheurs du centre Legal Edhec Business School qui ont beaucoup théorisé sur le métier de juriste et son évolution. Nous en profitons d'ailleurs pour les remercier encore.

Leur approche conceptuelle complétée de notre pratique du métier nous ont permis de poser des mots sur des intuitions, d'aller plus loin encore dans nos «attendus» et surtout de partager une vision commune de notre job.

Chacune de ces étapes a été réalisée avec et par l'équipe. Mais c'est surtout la mise en oeuvre au quotidien de cette posture individuelle et collective qui permet de transformer cela en actions concrètes. Et elles sont nombreuses !



# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)

## **Cette innovation a-t-elle permis d'améliorer le rayonnement de la direction juridique au sein de l'entreprise ?**

Nous en sommes convaincus.

La nouvelle posture et sa retranscription en petites actions concrètes et comportementales ou en grands projets de fond a contribué à donner une autre place au risque juridique et son management dans l'entreprise.

Très concrètement, la démarche de «**Prox'in**», qui consiste pour certains juristes à passer une demi journée par semaine chez leur principaux clients internes (centrale d'achats, direction internet, marketing...) a clairement permis d'accroître notre «réseau». Elle nous permet d'être plus visibles, de mieux comprendre les enjeux métiers et les besoins pour les accompagner plus en amont.

Le fait de rencontrer chacun des signataires de délégations de pouvoirs, soit plus de 250 personnes, nous a également permis de renforcer notre visibilité, notre proximité vis à vis de ceux que certains appellent «opérationnels» et que nous considérons plutôt chez nous comme nos «collègues».

Le rayonnement d'une direction juridique est cependant à notre sens un travail quotidien et de chaque instant... Nous ne considérons évidemment pas ce «rayonnement» comme un acquis.

## **Pourquoi faut-il encourager l'innovation dans les directions juridiques ?**

Comme la société civile ou la société de consommation, le monde du travail est en plein changement. Le «compliqué» est devenu «complexe». Les recettes d'hier ne seront pas celles de demain... Nous sommes tous confrontés à la nécessité impérieuse de faire «toujours plus, mieux, et plus vite».

Dans ce contexte, l'innovation n'est pas dans notre métier une option : c'est un incontournable.

Et c'est tant mieux car cette innovation nécessaire est source d'opportunité, d'initiative... et de plaisir !

[Regardez la vidéo interview de la direction juridique de Leroy Merlin et votez pour son projet](#)

# Journée du Management Juridique



[Inscrivez vous dès maintenant](#)

## Quand les cabinets d'avocats innovent : une offre pour accompagner les startups

Le Village de la Justice lance le premier Prix de l'innovation en relation client avocats-directions juridiques. Dans chaque newsletter vous retrouvez progressivement les 5 projets sélectionnés pour lesquels vous pouvez voter en ligne. Pour cette troisième newsletter, nous vous proposons de découvrir l'offre innovante du cabinet Clairmont Avocats représenté par Nicolas Godefroy, Avocat Associé.



### Clairmont Avocats : une offre pour sécuriser les actifs immatériels de jeunes startups.

Le cabinet Clairmont Avocats a mis en place cette offre spécifique afin de pouvoir aider et accompagner 7 jeunes startups dans leur développement.

« Nous avons réalisé que les startups devaient davantage prendre conscience des enjeux de Propriété Intellectuelle, non seulement parce que comme toute entreprise, elles se doivent de protéger leurs signes distinctifs mais aussi parce que, entreprises innovantes, leur vocation est souvent de créer des actifs immatériels qu'elles doivent particulièrement sécuriser car ils constitueront un élément essentiel de leur valorisation. Cet accompagnement leur offre la possibilité de développer leurs projets grâce aux conférences et aux ateliers proposés bénévolement. C'est précisément en phase de démarrage que les startups ont les besoins les plus importants en termes de propriété intellectuelle, à un stade où elles doivent souvent lever les fonds nécessaires à leur développement. Le besoin est inversement proportionnel aux moyens. ».

[Regardez la vidéo de l'innovation du cabinet Clairmont Avocats et votez en ligne !](#)

# Journée du Management Juridique



nombre de places limité, **INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT**



9h30- 11h **Comment intégrer la fonction de contract manager dans un contexte mondialisé ?**

11h30- 13h **Comment le digital bouleverse le management des directions juridiques ?**

14h30 - 16h **Négocier et optimiser le budget de la direction juridique.**

16h30 - 18h  
**Innovations des directions juridiques.**

18h  
**Cocktail de clôture après la remise des Prix de l'innovation :**



**Repenser le management de sa direction juridique**

4 débats incitant à réfléchir au management de la direction juridique.



**Rencontrez**

L'espace partenaires permet de découvrir des outils et des offres adaptées aux besoins des directions juridiques.



**Innovez**

Grâce aux retours d'expérience de directions juridiques, la journée est l'occasion de repenser les actions menées par les managers juridiques.



Et cette année, en plus du Prix de l'Innovation en Management Juridique qui sera remis après que les trois finalistes directions juridiques aient présenté leur projet respectif, nous remettons également le Prix de l'innovation en Relation client à un cabinet d'avocat.

Découvrez les 6 directions juridiques lauréates et les 5 cabinets d'avocats lauréats sur notre site.

D'ici le 24 Juin, **Votez en ligne pour les Prix du Public** : [www.innovation-juridique.com](http://www.innovation-juridique.com)

**Contact relation presse** : Verméda Baptiste  
Tél. : 01 70 71 53 83 - Mail : [vbaptiste@legiteam.fr](mailto:vbaptiste@legiteam.fr)

**La journée du Management Juridique, une journée dédiée au positionnement et aux enjeux métiers des Directions Juridiques, organisée par :**



**En partenariat avec :**

